

École Jeanne-Mance

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Jeanne Mance définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs du CSSDM sont **l'audace**, **la bienveillance**, **l'efficacité** et **l'engagement**.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école secondaire Jeanne-Mance est située à l'est du Plateau-Mont-Royal, à proximité des parcs Lafontaine et des Compagnons. L'école est bordée par deux pistes cyclables (rues Rachel et Marie-Anne) et est accessible en autobus par le biais des lignes 10, 24, 29, 45 et 97.

Quatre partenaires bonifient notre offre de services : le CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, le Centre Sablon, Plein milieu et le CODEM-CJE (conseillers en développement de la main-d'œuvre).

L'indice de milieu socioéconomique est de 7 et l'indice du seuil de faible revenu, de 23,97. Certains éléments de contexte socioéconomique du territoire peuvent avoir des répercussions sur le plan de l'éducation des jeunes de l'école : mères n'ayant obtenu aucun diplôme (3,1 %); familles avec enfants de 0-17 ans vivant sous le seuil de faible revenu (11,4 %); familles monoparentales (33,1 %); familles issues de l'immigration (23,6 %).

Une majorité de nos élèves (environ 72 %) sont nés au Québec. Les principales langues maternelles de nos élèves sont le français (60 %), l'espagnol (10 %) et l'arabe (8 %). En ce qui concerne les langues parlées, le français arrive également en première position chez nos élèves puisqu'il s'agit de la langue principalement parlée chez 75 % d'entre eux. L'espagnol ou l'anglais sont les langues parlées chez environ 12 % de nos élèves.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école secondaire Jeanne-Mance est composée de 4 secteurs : l'accueil, l'adaptation scolaire (mesure d'appui, DGA-TA, AMPLI, Transit 15 et 16, FMS et FPT), le programme JM expériences et le programme d'éducation intermédiaire (PÉI). Un peu moins d'un élève sur deux a un plan d'intervention.

L'offre de services complémentaires comporte l'orthophonie, l'orthopédagogie, la psychoéducation, l'éducation spécialisée, l'enseignement-ressource et l'orientation scolaire et professionnelle.

L'offre parascolaire comporte quant à elle une trentaine d'activités, dont le basketball, le futsal, le hockey cosom, le volleyball, la musculation, un club de course, le patin libre, Elle-O-Sports, un club de chasse et pêche, un club de robotique, un club de jeux vidéo, la radio étudiante, un club de tricot, la brigade culinaire, des voyages, des ateliers de boxe, de l'harmonie, etc.

L'école compte environ 1100 élèves et 90 membres du personnel enseignant.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Formes de collaboration avec des organismes et des partenaires pouvant soutenir l'éducation sur le territoire;
- Taux de réussite aux épreuves uniques d'anglais en 5e sec.;
- Offre de services d'adaptation scolaire (mesure d'appui, points de service DGA-TA et AMPLI, Transit 15 et 16, FMS, FPT);
- Offre de services complémentaires (orthophonie, orthopédagogie, éducation spécialisée, conseil en orientation, psychoéducation);
- Offre d'activités parascolaires;
- Emplacement géographique de l'école (vie culturelle, installations sportives, etc.);
- Pratiques collaboratives.

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Contexte socioéconomique du territoire et répercussions sur le plan de l'éducation;
- Indice de milieu socioéconomique (7);
- Indice du seuil de faible revenu (23,97);
- Taux de réussite aux épreuves uniques en 4e et en 5e sec.;
- Proportion d'élèves ayant un plan d'intervention;
- Sentiment d'appartenance des élèves.

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La diplomation et la qualification des élèves

Orientation : Diminuer le nombre d'élèves qui sortent de l'école sans qualification ou diplôme

Objectif : Diminuer le taux de sorties sans diplôme ou qualification au 2e cycle du secondaire d'ici le 30 juin 2027

Enjeu : La réussite des élèves en français

Orientation : Rehausser le niveau de compétence des élèves en littératie

Objectif : Augmenter le pourcentage d'élèves sans risque (résultat disciplinaire se situant entre 70 % et 100%) en 5e secondaire en français, langue d'enseignement d'ici le 30 juin 2027

Enjeu : La réussite des élèves en mathématique

Orientation : Accroître le niveau de compétence des élèves en numératie

Objectif : Accroître le taux de réussite en mathématique CST 4e secondaire d'ici le 30 juin 2027